

Ecole Augé 12 janvier 2023

Madame, Monsieur,

Un plan national de délestage électrique a été transmis à l'école le 12 janvier 2023.

Les coupures auront lieu soit de 10h00 à 12h00 ou soit de 18h00 à 20h00.

Voici le protocole mis en place pour gérer cette situation de crise :

La veille, à 15h00 , l'école reçoit un premier message indiquant la nécessité de délestage.

Puis vers 17h00 , l'école reçoit un deuxième message indiquant les zones délestées ainsi que les créneaux retenues.

Par la suite, dès que possible, l'école vous transmettra les informations (fermeture de l'école le lendemain matin) par messagerie électronique et par éducartable et sur le site de l'école « les petits Augéens ».

La mairie affichera à l'entrée de l'école les horaires et les zones concernées du délestage .Elle communiquera l'information aussi sur les sites de communication : facebook et intramuros.

Pour le délestage le matin entre 10h00 et 12h00 :

- En l'absence d'alimentation électrique, **l'accueil des élèves à l'école d'Augé est décalé :**
- **soit à 12h00 avec un repas froid fourni par la municipalité, à la cantine**
- **soit à 13h20 avec l'entrée à l'école**

- Un enseignant assurera une permanence pour informer les parents si besoin, si des parents n'ont pas pris connaissance de la situation de délestage. **L'accueil en garderie ne sera pas possible.**

-Les enfants dont les deux parents sont des personnels prioritaires à la gestion de crise seront accueillis, dans la mesure du possible, dans une école de proximité non délestée (école non délestée connue la veille) .Les parents assureront le transport.Les parents devront fournir un repas froid.

- Les enfants dont les deux parents sont des personnels prioritaires à la gestion de crise pourront rester dans leur école d'accueil pour la journée, sauf à ce que les parents se chargent du retour sur leur école de secteur pour l'après-midi.Les parents devront les récupérer aux heures de fermeture de l'école concernée.

- la reprise des cours aura lieu à 13h20 en début d'après-midi à l'école de Augé.

- La garderie du soir sera assurée normalement.

Pour le délestage l'après midi entre 18h00 et 20h00

- Les parents sont invités à récupérer leurs enfants **le plus tôt possible après 16h30.**

- **La garderie se fermera exceptionnellement à 18h00.**

Voici la liste des personnels à la gestion de crise du délestage : les deux parents doivent être des personnels prioritaires, merci de vous faire connaître dès que possible par mail avant le jeudi 19 janvier 2023 : ce .0790634K@ac-poitiers.fr

Merci de votre compréhension

Mr Monneau directeur école Augé